ORPI LA PLAINE IMMO

50 avenue Torcatis 66000 Perpignan

04 68 67 15 36

Montants TTC (T.V.A. de 20%) calculés sur le montant de la transaction réalisée

Ces honoraires comprennent la commercialisation, la rédaction du compromis de vente, le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique Conformément à la réglementation, les honoraires sont à la charge du vendeur

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial. La délivrance d'une note est obligatoire.

Tarifs maximaux applicables à compter du 1er mars 2024

BAREME Transactions (Honoraires maximaux)	
< 60 000 €	10%
60 001 € à 100 000 €	7 000 €
100 001 € à 200 000 €	7%
200 001 € à 300 000 €	6%
300 001 € à 400 000 €	5,50%
> 400 001 €	5%
Estimation avec avis de valeur	
100 € HT soit 120 € TTC minimum selon devis	Gratuite dans le cadre d'une mise en vente

BAREME Location (Application de la loi ALLUR)	
Honoraires Bailleur TTC	Honoraires locataire TTC
Visite, constitution du dossier et rédaction du bail 8 € TTC/m2	Visite, constitution du dossier et rédaction du bail 8 € TTC/m2
Etats des lieux 3 € TTC/m2	Etats des lieux 3 € TTC/m2

SARL au capital de 5000 € RCS Perpignan 489353771 carte professionnelle n°6601 2016 000 007 457 délivrée par la CCI de Perpignan et des Pyrénées Orientales Caisse de garantie SOCAF MONTANT 110 000€